

« FEGEFLUC »
Fédération Nationale des Groupements des Entreprises
Françaises dans la Lutte contre le Cancer
Association loi 1901
Siège social : 30 Rue Montgrand
13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 décembre 2014

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT 25, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès
Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49

« FEGEFLUC »
Fédération Nationale des Groupements des Entreprises
Françaises dans la Lutte contre le Cancer
Association loi 1901
Siège social : 30 Rue Montgrand
13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « FEGEFLUC », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. 04 91 04 11 10 - Fax 04 91 04 11 19



PLAN DE CAMPAGNE :

Village ENPOBVI 23, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès
Tél. 01 42 02 08 15 - Fax 01 42 02 08 19

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES *

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 27 mai 2015

Le commissaire aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

S.A ORGATEC
Olivier MALLÉN



« FEGEFLUC »
Fédération Nationale des Groupements des Entreprises
Françaises dans la Lutte contre le Cancer

Association loi 1901
Siège social : 30 Rue Montgrand
13006 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. 04 91 04 11 10 - Fax 04 91 04 14 19



PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT 25, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès
Tél. 04 12 02 08 15 - Fax 04 12 02 08 19

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de facturation du loyer, des charges locatives et des frais divers par Le GEFLUC Marseille pour l'occupation d'une partie du local (convention du 1^{er} octobre 2002).

Avenant n° 1

« A compter du 1^{er} janvier 2010, l'ensemble des dépenses liées à l'aménagement et à l'occupation du local (loyer, charges locatives, taxes, assurances, liste non limitative) sera réparti selon les modalités suivantes

- 1/3 pour la FEGEFLUC
- 2/3 pour le GEFLUC MARSEILLE

Les matériels communs (machine à affranchir par exemple) seront partagés à égalité.

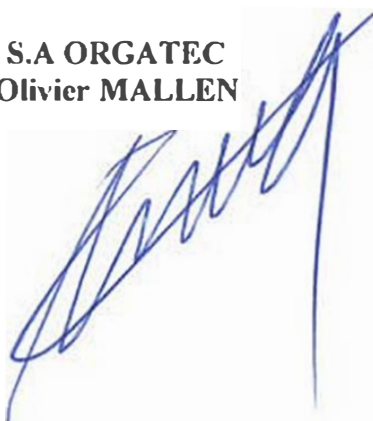
Les dépenses particulières identifiables (affranchissement postal, par exemple) seront répercutées à l'autre par l'association effectuant le règlement.

La ventilation de l'ensemble sera effectuée trimestriellement, et notifiée à l'autre par une simple « note de débit » détaillant les sommes engagées. Le remboursement sera effectué dans les meilleurs délais ».

Marseille, le 27 mai 2015

Le commissaire aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

S.A ORGATEC
Olivier MALLÉN



FEGEFLUC - quote part

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	2014	2013	PASSIF	2014	2013	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		9,07	185,52	<u>RESERVES</u>	125 127,77	130 815,77
2080 Autres immo.incorporelles	3 070,17		3 070,17	1010 Dotation	1 000,00	1 000,00
2800 Amortissements	3 061,10		2 884,65	1022 Réserve sociale *	22 000,00	22 000,00
				1063 Fonds associatif avec droit reprise		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		1 756,17	49,32	1068 Autres réserves		
2181 Install.& agencements	14 255,33		14 255,33	1100 Report à nouveau	102 127,77	107 815,77
2182 Matériel de transport				<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	9 234,60	-5 688,00
2183 Matériel de bureau	6 369,33		5 905,89	1200 Excédent	9 234,60	
2184 Mobilier	1 261,74		1 261,74	1290 Déficit		5 688,00
2810 Amortissements	20 130,23		21 373,64			
				<u>PROVISIONS POUR RISQUES &CHARGES</u>	28 000,00	3 000,00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>		914,69	914,69	1511 Provisions pour litiges		
2750 Dépôts & cautionnements	914,69		914,69	1514 Provis.pr amendes & pénalités		
				1550 Provisions pour impôts		
<u>CREANCES</u>		11 750,00	0,00	1570 Provision pour charges	28 000,00	3 000,00
4090 Fournisseurs débiteurs				<u>FONDS DEDIES</u>	0,00	0,00
4250 Personnel avance&acompte				1970 Fonds dédiés sur ressources *		
4687 Produits divers à recevoir *	11 750,00			<u>DETTES</u>	15 305,12	13 187,98
				5120 Banque (créditrice)		
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>		0,00	49 988,90	4010 Fournisseurs *	1 752,75	1 626,63
5070 Bons Trésor & bons caisse				4080 Fournis factures non parvenues*	2 190,00	2 125,20
5080 Autres valeurs mobilières *			49 988,90	4210 Personnel rémunération dues		
5900 Prov. Dépréciation val.mobil.				4282 Dettes prov.pr congés à payer		1 820,00
				4286 Personnel autres charg.à payer	2 934,29	
<u>DISPONIBILITES</u>		162 527,46	89 290,42	4310 Sécurité sociale	5 086,00	4 866,00
5110 Valeurs à l'encaissement				4373 Caisses de retraite	1 853,00	1 769,00
5120 Banques	82 527,39		10 196,10	4374 Assedic		
5140 Chèques postaux				4378 Autres organismes sociaux	166,42	168,55
5171 Caisse d'Epargne	79 094,32		77 861,82	4382 Ch.sociales/congés à payer	1 322,66	812,60
5187 Intérêts courus à recevoir	905,75		1 232,50	4445 Etat impôts/les sociétés		
5310 Caisse				4471 Etat impôts taxes/rémunérat.		
				4473 Organismes taxes/rémunérat.		
<u>COMPTE DE REGULARISATION</u>		710,10	886,90	4475 Autres impôts et taxes		
4860 Charges constatées d'avance*	710,10		886,90	4482 Ch.fiscales/congés à payer		
				4686 Charges diverses à payer *		
TOTAL ACTIF	177 667,49	141 315,75		TOTAL PASSIF	177 667,49	141 315,75

* à détailler sur annexe

	2014		2013	
RECETTES ORDINAIRES		51 298,64		732,32
Dons d'entreprises				
Dons de particuliers	51 298,64		732,32	
RECETTES EXTRAORDINAIRES		481 582,99		58 952,25
Subventions	476 695,51		8 949,35	
legs				
manifestations				
actions de prévention				
autres recettes	4 887,48		2,90	
report ressources non util. ex. ant.			50 000,00	
TOTAL DES RECETTES		532 881,63		59 684,57
AIDES À LA RECHERCHE		0,00		0,00
subventions directes				
répartition conseil scientifique				
engagements à réaliser				
AIDE AUX MALADES		0,00		0,00
diagnostic et traitement				
dépistage et prévention				
organismes d'aide aux malades				
aides directes				
ACTIONS DE PRÉVENTION		673,20		0,00
prévention				
documentation	673,20			
TOTAL MISSIONS SOCIALES		673,20		0,00
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		9 419,61		8 966,73
Fournitures de bureau				
Fournit. non stockées (eau/énergie)	278,70		271,80	
Fournitures d'entretien				
Fournitures administratives	402,25		216,70	
Sous-traitance générale				
Redevances de crédit-bail				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Locations immobilières	3 759,84		3 979,86	
Locations mobilières				
Charges locatives et de copropriété	493,56		291,94	
Entretien et réparations	921,28		940,10	
Maintenance	471,56		405,90	
Primes d'assurance	207,17		207,17	
Etudes et recherches			466,44	
Documentation générale	899,55		771,98	
Frais de conseils, assemblées	1 985,70		1 414,84	
SERVICES EXTÉRIEURS		16 912,45		11 946,46
Personnel intérimaire				
personnel détaché				
Rémunération d'intermédiaires			1,90	
Honoraires	2 190,00		2 125,20	
Frais actes et contentieux	50,00		50,00	
Annonces et Insertions	875,00		275,00	
Foires et expositions	1 927,73			
Imprimés Dépliants publicitaires	2 525,16		1 523,35	
Imprimés Documentation Prévention				
Pourboires et Dons				
Transports Divers				
Déplacements Délégués				

	2014		2013	
Déplacement assistante sociale				
Déplacements intervenants				
Frais de déménagement				
Missions	3 620,43		2 554,74	
Réceptions				
Affranchissements	519,37		486,45	
Téléphone	621,45		621,86	
Fax	249,73		249,48	
Internet	534,99		664,92	
Services bancaires	552,16		145,00	
Cotisations	3 080,00		3 080,00	
Frais sur legs				
Taxe sur les salaires				
Participation formation (Etat)				
Allocation logement				
Participation formation (org.)	166,43		168,56	
IMPOTS ET TAXES		848,00		821,00
Autres Impôts et Taxes	848,00		821,00	
Charges sur congés à payer				
SALAIRES ET TRAITEMENTS		45 469,79		43 018,83
Rémunération gestion des dons				
Rémunération administratif	31 372,78		29 779,50	
Rémunération délégués				
Indemnités, avantages divers				
Rémunération assistante sociale				
Rémunération intervenants				
Congés à payer				
Charges sociales Dons				
Charges sociales Administratif	13 983,01		13 514,48	
Charges sociales délégués				
Charges sociales assistante sociale				
Charges sociales intervenants				
Médecine du travail, pharmacie	114,00		110,03	
Cartes de transport				
Tickets restaurant				
Charges sociales / congés à payer			-385,18	
AUTRES CHARGES		451 391,55		1 944,71
Redevances pour concessions, brevet				
Charges div. de gestion courante	3,20			
Assist et versements aux GEFLUC	425 855,80		130,00	
Charges exceptionnelles				
Charges sur exercices antérieurs	64,80			
Valeurs compt. élts d'actif cédés				
Dotations amortissements	467,75		814,71	
Dot. aux prov. pour risques et ch.	25 000,00		1 000,00	
Engagt à réaliser/ressources affect				
CHARGES D'EXPLOITATION		524 041,40		66 697,73
TOTAL DES CHARGES		524 714,60		66 697,73
RÉSULTAT COURANT		8 167,03		-7 013,16
RÉSULTAT FINANCIER		1 067,57		1 249,06
produits financiers	1 067,57		1 249,06	
charges financières				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		0,00		76,10
produits exceptionnels			100,02	
charges exceptionnelles			23,92	
EXCÉDENT OU PERTE		9 234,60		-5 688,00

FEGEFLUC – quote part

SIRET 340 803 261 00023 - NAF 8899B -

Association loi 1901 n° W133005919, reconnue d'Utilité Publique par décret du 18 avril 1978

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Annexe au bilan clos le 31 Décembre 2014 dont le total est de 177.667,49 € et au compte de gestion présenté sous forme de liste faisant apparaître un excédent de 9.234,60 €

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association a pour but de contribuer dans toute la mesure de ses moyens intellectuels, moraux et financiers à la lutte entreprise contre le Cancer.

Ses moyens d'action sont la création de Groupements régionaux, la coordination de l'action de tous les Groupements constituant l'Association, la définition des moyens d'action des divers Groupements par la création de bourses en faveur des chercheurs, les donations à la Recherche Scientifique sur le Cancer, les secours à l'Action Sociale envers les malades cancéreux, la diffusion des objectifs poursuivis et des réalisations obtenues par la publication de Bulletins d'informations.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . Continuité de l'activité
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité et la méthode des coûts historiques.

Les écritures comptables ont été enregistrées sur le vu des justificatifs classés dans le dossier des pièces comptables.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du compte d'emploi des ressources (CER) tient compte de la nouvelle réglementation applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/09.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3070,17			3070,17
Immobilisations corporelles	21422,96			21422,96
Immobilisations financières	914,69			914,69
TOTAL	25407,82			25407,82

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2884,64	176,45		3061,09
Immobilisations corporelles	21373,64	291,30		21664,94
Immobilisations financières				
24726,03	24258,29	467,75		24258,29

TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	22000,00			22000,00
Provisions pour charges	3000,00	25000,00		28000,00
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	25000,00	25000,00		50000,00

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances	
							A plus 1 an	A plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé Créances rattachées à des participations Prêts (1)				Emprunts obligataires convertibles (2) Autres emprunts obligataires Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
Autres Créances de l'actif circulant Créances clients et comptes rattachés Autres	11750	11750		Emprunts et dettes financières divers (2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3942,75	3942,75		
Charges constatées d'avance	710,10	696,75	13,35	Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	11362,37	11362,37		
TOTAL	12460,1	12446,75	13,35	TOTAL	15305,12	15305,12		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice. Prêts récupérés en cours d'exercice.				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice. Emprunts remboursés en cours d'exercice.				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours.

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations Ressources	Montant initial (1)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
TOTAL	0	0	0	0	0

(1) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant initial de la subvention avec mention de l'année d'attribution

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations Ressources	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
- Dons manuels	50000,00	0,00	50000,00		0,00
Sous-total					
- Legs et donations					
Sous-total					
TOTAL	50000,00	0,00	50000,00	0,00	0,00

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
TOTAL	0	0	0	0

TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT À VENDRE

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties vendues C	Stockées D	Solde (stock final) E=A-B-C+D
TOTAL	0	0	0	0	0

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Stockées D	Solde à la fin de l'exercice E=A-B-C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	1000,00				1000,00
Réserves	22000,00				22000,00
Report à nouveau	107815,77		5688,00		102127,77
Résultat comptable de l'exercice	-5688,00	14922,60			9234,60
TOTAL	125127,77	14922,60	5688,00		134362,37

AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

<i>Origines</i>		
- Excédent comptable définitivement acquis		-5688,00
- Report à nouveau antérieur		107815,77
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		
<i>Affectations</i>		
- Report à nouveau	102127,77	
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds associatif sans droit de reprise		

PRODUITS À RECEVOIR

(Intérêts Livret A)

905,75**CRÉANCES À RECEVOIR**

Complément cotisation GEFLUC Paris

11750,00**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE****710,10**

Hébergement site et mails 1/1/15-30/06/15

63,00

Gandi renew nom domaine gefluc.org -> 08/11/16

29,43

Argus surveillance presse 01 à 09/2015

220,50

Juris associations abonnement 2015

190,00

MAIF assurance 2015

207,17

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**NÉANT****DÉTAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS****3942,75**

Comptes fournisseurs

1752,75

Comptes fournisseurs factures non parvenues

2190,00

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES**9446,15****a) Organismes sociaux**

URSSAF

5086,00

Caisse de retraite & prévoyance

1853,00

b) Taxe due sur les rémunérations

Formation professionnelle

166,42

c) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer

2934,29

Provisions charges sociales sur dettes congés à payer

1322,66

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle des comptes

2190,00

Honoraires facturés au titre de conseils et prestations de services

0,00

INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Néant

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR AU 31/12	ÉCART
Livret A	79094,32	79094,32	0,00
TOTAL	79094,32	79094,32	0,00

INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition.....)**NÉANT****INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****Engagements sur aides attribuées au cours des exercices précédents
Restant à verser au 31.12.14****NÉANT**



ORGATEC

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

S.A. au capital de 60 000 € - 151 070 643 RCS Marseille - Code APE 6920 Z

N° Identification intracommunautaire : FR 55451070643

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille PACAC

Inscrite près la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence

Associés Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

« FEGEFLUC »

Fédération Nationale des Groupements des Entreprises

Françaises dans la lutte contre le Cancer

30, Rue Montgrand

13006 MARSEILLE

ATTESTATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL

DES RESSOURCES 2014

Aux membres de l'association FEGEFLUC,

En ma qualité de commissaire aux comptes de l'association FEGEFLUC « quote-part » et en application des dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 30 juillet 1993, j'ai procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public établi par le Président et le Trésorier relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 tel qu'il est annexé au présent rapport.

Ce compte d'emploi annuel des ressources a été établi sous la responsabilité du président et du Trésorier, il m'appartient de donner mon avis sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans ce compte d'emploi annuel des ressources.

Mes diligences ont consisté à vérifier que les informations chiffrées données dans le compte d'emploi annuel des ressources concordent avec les documents comptables de l'organisme et à en apprécier la présentation sincère. Ces vérifications ne constituent pas un audit de ce compte d'emploi et n'avaient pas pour objet de porter un jugement sur l'opportunité des dépenses engagées.

Au préalable, j'ai procédé au contrôle des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et j'ai formulé mon opinion sans réserve dans le rapport général que je vous ai remis le 27 mai 2015.

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 01 91 04 11 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT 25, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès

Tél. 04 42 02 08 45 - Fax 04 42 02 08 49



ORGATEC

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

S.A. au capital de 60 000 € - 151 070 643 RCS Marseille - Code APE 6920 Z

N° Identification intracommunautaire : FR 55451070643

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille PACAC

Inscrite près la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence
Associés Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par les divers Géfluc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention que contrairement à ce qui a été décidé en assemblée générale par la fédération, les états de synthèse fournis par certains Géfluc n'ont pas fait l'objet d'une mission de certification par un commissaire aux comptes.

Fait à Marseille, le 27 mai 2015

Olivier MALLÉN
Commissaire aux Comptes

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 01 11 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT 25, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès

Tél. 04 12 02 08 45 - Fax 04 12 02 08 19

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2014

EMPLOIS			RESSOURCES		
	emplois de 2014 = compte de résultat	affectation par emplois des ressources collectées auprès du public 2014		ressources collectées sur 2014 = compte de résultat	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		134 582,71
MISSIONS SOCIALES	673,20	673,20	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	52 366,21	52 366,11
- aide à la recherche			- Dons et legs collectés	51 298,64	51 298,54
- aides directes aux personnes			- dons manuels non affectés	1 298,64	1 298,54
- prévention - information	673,20	673,20	- dons manuels affectés	50 000,00	50 000,00
- versements AUX GEFLUC			- legs non affectés		
			- legs affectés		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	28 172,92	28 172,92	- Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 067,57	1 067,57
- frais appel à la générosité publique	28 172,92	28 172,92	AUTRES FONDS PRIVÉS	450 000,00	
- frais recherche autres fonds privés			SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	26 695,31	
			AUTRES PRODUITS	4 887,48	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	45 868,28	45 868,28	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	533 949,00	
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	74 714,40		REPRISES DES PROVISIONS		
DOTATION AUX PROVISIONS	25 000,00		REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
VERSEMENT AUX GEFLUC	425 000,00		VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		0,00
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	9 234,60		TOTAL GÉNÉRAL	533 949,00	52 366,11
TOTAL GÉNÉRAL	533 949,00				
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		68 569,34
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		6 145,06			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		68 569,34	SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		118 379,48
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	0,00		TOTAL	0,00	

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du Compte d'emploi des ressources (CER) a subi une refonte complète, pour être en conformité avec le règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Ce règlement norme la présentation du CER que les associations et fondations faisant appel à la générosité du public ont l'obligation de publier, conformément à la loi du 7 août 1991.

La nouvelle présentation permet de faire la distinction, par nature, des emplois des sommes issues de la générosité du public, en les dissociant en particulier des autres ressources telles que subventions, prestations de services ou autres.

POLITIQUE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Le Gefluc a toujours limité au maximum le recours à la publicité, à l'envoi massif de courriers de sollicitation (mailings), pour privilégier les contacts personnels de ses bénévoles et salariés.

Les frais d'appel à la générosité et de fonctionnement se trouvent ainsi limités à leur minimum.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Un don important (50.000,00 €) destiné à baisser la cotisation statutaire des Gefluc/Gemluc.

Une subvention du Fonds de dotation Guy Berthault de 450.000,00 €, dont 425.000,00 € ont été redistribués à tous les Gefluc/Gemluc (hors celui de Paris qui disposait de sa propre subvention). Le solde, soit 25.000,00 € était destiné à la refonte de l'identité visuelle de l'association, opération non réalisée au cours de l'exercice, et provisionnée au 31/12/14.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Néant

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

Dépendantes des perspectives des Gefluc/Gemluc

INFORMATIONS DIVERSES

EFFECTIF SALARIÉ

En nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP): 1

EFFECTIF BÉNÉVOLE

Effectif global estimé des bénévoles apportant leur concours: 0

MONTANT GLOBAL DES CINQ SALAIRES LES PLUS ÉLEVÉS

La Fegefluc n'employant pas 5 salariés, cette information n'est pas pertinente.

MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les administrateurs du Gefluc ne perçoivent aucune rémunération, de quelque nature que ce soit.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS

Poursuite de la convention d'occupation commune des locaux avec le Gefluc Marseille, et de répartition des charges relatives au local et aux installations mises en commun.

MANIFESTATIONS NÉANT

ENGAGEMENTS HORS BILAN NÉANT

Emprunts auprès des organismes bancaires NÉANT

Crédits-bails NÉANT

Charge future concernant les indemnités de départ en retraite : comprise dans la réserve sociale

Legs et donations (les montants restant à encaisser doivent faire l'objet d'un suivi individualisé) : NÉANT

Cautions reçues et données : néant.



ORGATEC

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

S.A. au capital de 60 000 € - 451 070 643 RCS Marseille - Code APE 6920 Z

N° Identification intracommunautaire : FR 55 151070643

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille PACAC

Inscrite près la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence

Associés Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

« FEGEFLUC »

Fédération Nationale des Groupements des Entreprises

Françaises dans la lutte contre le Cancer

30, Rue Montgrand

13006 MARSEILLE

ATTESTATION DES COMPTES COMBINES 2014

Aux membres de l'association FEGEFLUC,

En ma qualité de commissaire aux comptes de l'association FEGEFLUC « comptes combinés » et en application des dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 30 juillet 1993, j'ai procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public établi par le Président et le Trésorier relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 tel qu'il est annexé au présent rapport.

Ces comptes combinés ont été établis sous la responsabilité du Président et du Trésorier, il m'appartient de donner mon avis sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans ces comptes combinés.

Mes diligences ont consisté à vérifier que les informations chiffrées données dans les comptes combinés concordent avec les documents comptables de l'organisme et à en apprécier la présentation sincère. Ces vérifications ne constituent pas un audit de ces comptes combinés et n'avaient pas pour objet de porter un jugement sur l'opportunité des dépenses engagées.

Au préalable, j'ai procédé au contrôle des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et j'ai formulé mon opinion sans réserve dans le rapport général que je vous ai remis le 27 mai 2015.

SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPONAT 25, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès

Tél. 04 12 02 08 45 - Fax 04 12 02 08 49

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les documents comptables des informations données dans les comptes combinés collectées auprès du public par les divers Géfluc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention que contrairement à ce qui a été décidé en assemblée générale par la fédération, les états de synthèse fournis par certains Géfluc n'ont pas fait l'objet d'une mission de certification par un commissaire aux comptes.

Fait à Marseille, le 27 mai 2015

Olivier MALLÉN
Commissaire aux Comptes



SIEGE SOCIAL :

53, rue Grignan
13006 Marseille

Tél. 04 91 04 14 10 - Fax 04 91 04 14 19

PLAN DE CAMPAGNE :

Village EXPOBAT 25, bis rue de Strasbourg
13480 Cabriès

Tél. 01 42 02 08 45 - Fax 01 42 02 08 49

BILAN SIMPLIFIE

ENSEMBLE DES GEFLUC/GEMLUC

ACTIF	2014	2013	PASSIF	2014	2013
Immobilisations	9 754	6 699	Fonds propres	929 596	823 739
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	1 584 548	1 057 924	Résultat de l'exercice	91 768	109 088
			Fonds dédiés	90 000	20 000
Créances et charges constatées d'avance	105 004	76 620	Provisions	53 370	18 000
			Dettes à court terme	534 571	170 416
TOTAL	1 699 305	1 141 243	TOTAL	1 699 305	1 141 243

gefluc / gemluc

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

	2014		2013	
RECETTES ORDINAIRES		633 268,66		613 820,04
Dons d'entreprises	304 601,89		356 298,62	
Dons de particuliers	328 666,77		257 521,42	
RECETTES EXTRAORDINAIRES		1 243 646,62		192 742,16
Subventions	950 675,20		24 212,44	
legs	84 296,57			
manifestations	171 203,90		76 410,47	
actions de prévention	7 000,00		8 850,00	
autres recettes	10 468,48		13 240,27	
report ressources non util. ex. ant.	20 002,47		70 028,98	
TOTAL DES RECETTES		1 876 915,28		806 562,20
AIDES À LA RECHERCHE		813 831,68		179 132,32
subventions directes	245 973,68		73 132,32	
répartition conseil scientifique	547 858,00		86 000,00	
engagements à réaliser	20 000,00		20 000,00	
AIDE AUX MALADES		481 481,42		142 459,54
diagnostic et traitement	294 469,23		22 000,00	
dépistage et prévention	4 397,19		300,00	
organismes d'aide aux malades	113 253,42		75 703,78	
aides directes	69 361,58		44 455,76	
ACTIONS DE PRÉVENTION		4 334,90		4 445,00
prévention	3 661,70		4 445,00	
documentation	673,20			
TOTAL MISSIONS SOCIALES		1 299 648,00		326 036,86
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		81 137,09		59 807,69
SERVICES EXTÉRIEURS		89 403,52		64 635,85
IMPOTS ET TAXES		1 363,00		1 860,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS		211 821,69		228 573,05
AUTRES CHARGES		124 726,79		25 192,32
CHARGES D'EXPLOITATION		508 452,09		380 068,91
TOTAL DES CHARGES		1 808 100,09		706 105,77
RÉSULTAT COURANT		68 815,19		100 456,43
RÉSULTAT FINANCIER		7 412,99		8 354,02
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		15 539,35		277,66
EXCÉDENT OU PERTE		91 767,53		109 088,11